



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

courrier

Question écrite n° 16683

Texte de la question

M. Jean-Sébastien Vialatte attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur les difficultés récurrentes qui affectent l'acheminement et la distribution du courrier sur la commune de la Seyne-sur-Mer. En effet, les habitants de cette commune souffrent depuis de longs mois de retards qui peuvent atteindre trois semaines. Cette situation très gênante pour les usagers du service postal se produit régulièrement dans l'ensemble de la commune et plus particulièrement au bureau de distribution de La Seyne/Garibaldi. Les personnes touchées ont à plusieurs reprises fait part de leur mécontentement mais en vain. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons de tels retards et les mesures qu'elle compte prendre afin de remédier à la situation.

Texte de la réponse

La Poste participe activement à la politique d'aménagement du territoire avec pour objectif d'assurer un service de qualité, dans le Var comme dans l'ensemble des départements. En application de la loi sur la réduction du temps de travail, un accord cadre a été signé à La Poste le 17 février 1999. S'agissant du centre de courrier de La Seyne-sur-Mer, le passage aux 35 heures, réalisé fin décembre 2002, a nécessité la mise en place de nouvelles organisations de travail et entraîné, en conséquence, de nombreux mouvements de personnel. Cette situation explique les dysfonctionnements constatés dans la distribution du courrier de cette commune au cours des derniers mois. Actuellement, la situation est redevenue normale. Dans un souci de transparence et de dialogue avec les élus locaux, les responsables locaux de La Poste ont toutefois décidé de rencontrer prochainement le maire de La Seyne-sur-Mer et l'honorable parlementaire afin de leur apporter les précisions complémentaires souhaitées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Sébastien Vialatte](#)

Circonscription : Var (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16683

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2847

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5222